

Lexi Recours

Comprendre une décision défavorable, identifier les délais et structurer la réponse adaptée

1 590 € TTC comptant

1 325 € HT • TVA 20 %

3 × 530 € TTC

Total du paiement fractionné : 1 590 € TTC

Si vous souscrivez dans les 14 jours suivant Lexi Diagnostic : 1 491 € TTC comptant ou 3 × 497 € TTC — total 1 491 € TTC.

Ce que vous achetez

Une intervention structurée face à une décision défavorable, un refus, une mesure d'éloignement, un classement ou une situation nécessitant une réaction rapide.

Votre décision analysée	Nous examinons les motifs indiqués, la date et les conditions de notification, les voies de recours mentionnées ainsi que les éléments administratifs qui doivent être vérifiés.
Vos délais clairement identifiés	Nous repérons les échéances visibles et les dates sensibles afin que vous sachiez rapidement quelles actions doivent être envisagées et dans quel ordre.
Votre dossier de contestation structuré	Nous reconstituons la chronologie, classons les justificatifs, identifions les preuves manquantes ou fragiles et préparons les courriers administratifs prévus dans la mission.
Votre transmission à l'avocat préparée	Lorsque l'intervention d'un avocat est nécessaire, nous organisons les documents, la synthèse et les pièces utiles afin de faciliter l'étude et la prise en charge du dossier.

Comment se déroule Lexi Recours ?

- 1. Vous transmettez immédiatement la décision complète** avec sa date et toute preuve de notification disponible.
- 2. Nous analysons la situation et les délais visibles** puis nous définissons précisément l'intervention administrative proposée.
- 3. Nous reconstituons la chronologie et organisons les preuves** afin de préparer les livrables prévus au devis.
- 4. Nous préparons la réponse ou le dossier de transmission** et coordonnons les éléments avec l'avocat lorsque son intervention est nécessaire.

Jusqu'où va notre suivi ?

FIN DE MISSION	Remise des livrables expressément prévus dans le devis : analyse administrative, chronologie, calendrier, liste ou classement des pièces, courriers relevant de la mission et, si cela est prévu, transmission du dossier préparé à l'avocat. La fin de mission dépend donc de l'intervention définie après examen de la décision.
NON INCLUS	La consultation juridique réservée à l'avocat, la représentation devant une juridiction, le dépôt d'une requête contentieuse lorsqu'il doit être effectué par un avocat, la présence à une audience, les honoraires d'avocat, frais de justice ou frais administratifs, ainsi que toute garantie de suspension ou de résultat. Si une intervention supplémentaire devient nécessaire, une nouvelle proposition ou un devis complémentaire sera établi.

Avec Lexi Recours, vous ne restez pas seul face à une décision défavorable : LexiFrance clarifie les délais, structure vos éléments et vous aide à engager la réponse adaptée.